

dernières années a oscillé entre 18 000 et 20 000 membres, si l'on tient compte des soldats qui se présentent à l'instruction et ceux qui ne s'y présentent pas.

Les femmes comptent pour environ 11,3 p. 100 des effectifs de la Milice; elles sont admissibles à toutes les catégories d'emploi, sauf les postes de combat, ce qui est une politique en voie de révision.

Les unités s'entraînent un ou deux soirs par semaine et pendant certaines fins de semaine l'hiver. La semaine, les membres s'entraînent à parfaire leurs compétences dans des manèges locaux. Les fins de semaine sont consacrées aux activités qui visent à développer les compétences requises pour évoluer au sein des sous-unités. L'été, les miliciens suivent des cours d'instruction individuelle ou participent à des séances d'entraînement collectif et à des manoeuvres organisées par les unités locales et de district. Ces rassemblements permettent aux membres de la Milice d'apprendre à travailler en équipe au cours d'opérations.

Depuis 1981, la Force mobile affecte des sous-unités de la Milice à diverses tâches opérationnelles. Ces sous-unités sont détachées auprès de formations de la Force régulière qui remplissent des missions de guerre au Canada. Par exemple, une unité d'infanterie peut être chargée de former un peloton qui sera détaché auprès du Régiment aéroporté du Canada en cas de crise.

La Milice fait face actuellement à divers problèmes : insuffisance de fonds, pénurie de matériel, équipement désuet ou défectueux, chefs non qualifiés et logements inadéquats et souvent trop petits. Une solde et des avantages insuffisants, de même que des retards dans le versement de la solde, ajoutent aux problèmes.

Ce sont des raisons historiques et non opérationnelles qui dictent l'emplacement actuel des unités de la Milice. La plupart des centres ayant récemment connu une forte poussée démographique ne disposent pas d'unités, alors que certaines petites villes abritent des bataillons de la Milice. Toutefois, le terme bataillon peut être trompeur. Les effectifs en poste n'atteignent parfois que 150 personnes, ce qui est bien loin de l'unité de combat de 800 membres qu'on connaissait jadis. Malgré le fait qu'il y ait des lieutenants-colonels, plusieurs majors, des colonels honoraires et divers drapeaux de la Milice, le personnel de soutien de la Force régulière se limite habituellement à un capitaine et à deux sous-officiers. Ces dernières années,